

# LA FÊTE DE BÉLÉBAT

## LE JOUR OÙ VOLTAIRE DEVINT CURÉ



**Direction Artistique et  
arrangements musicaux :**  
Olivier Garde

**Acteurs et  
musiciens :**  
Franck Vincent  
Coralie Quellier  
Marjeta Cerar  
Vincent Chomienne  
Emilie Mory  
Josquin Piguët  
Olivier Garde

**Mise en scène :**  
Olivier Broda

**Costumes :**  
Claire Schwartz

**Lumières :**  
Gilles Gaudet

Conception Graphique : Vincent azais

# LA FÊTE DE BÉLÉBAT

## LE JOUR OÙ VOLTAIRE DEVINT CURÉ

*Une comédie populaire décalée et revisitée,  
ancrée dans une tradition d'opéras comiques  
du 18ème siècle.  
Cette création est une première mondiale sur  
des textes peu connus de Voltaire.*

*Spectacle créé dans le cadre de la Saison Voltaire avec le soutien de la  
Ville de Ferney-Voltaire, Pays de Gex Agglo et le Département de l'Ain*



**1724 au château de Bélébat : une grande fête est donnée en l'honneur du curé de Courdimanche. Voltaire, ainsi que le Marquis de Livry, la Comtesse de Prie, entre autres habitants de Courdimanche, participent en vers et en musique à cet éloge d'un prêtre bon vivant et moins soucieux de la vie spirituelle de ses paroissiens que de l'entretien de ses plaisirs.**

**Ce divertissement musico-théâtral est une création de la troupe l'Asnée, le Théâtre du temps pluriel, et France Baroque. La Fête de Bélébat résonne de l'esprit de la Régence et des jeunes années de Voltaire.** L'abbé Henri Samson, curé de Courdimanche de 1704 à 1733, personnage haut en couleur, est accueilli par des chants, couronné, puis confessé sur son lit de mort, après s'être « brûlé le vit » et avant que ne soit désigné par l'assemblée son successeur naturel : Voltaire.

Pour rendre compte de ce joyeux badinage, tout en le plaçant dans un contexte actuel, le claveciniste Olivier Garde et son ensemble L'Asnée s'emparent des airs empruntés au répertoire instrumental et vocal de Lully, Couperin, Rameau et leurs contemporains et en restituent toute la fraîcheur parodique.

À la mise en scène, Olivier Broda confère au théâtre un décor de fête de village, dominée par un curé de Courdimanche parfaitement campé par Franck Vincent. En complément du texte de Voltaire, les œuvres de La Fontaine, Scarron et d'autres auteurs classiques agrémentent cette fantaisie littéraire et musicale.

La création de ce spectacle est soutenue par le département de l'Ain, l'agglomération du Pays de Gex, et la commune de Ferney-Voltaire où seront données les premières représentations les 14, 15 et 16 janvier 2022.

## DISTRIBUTION



L'ensemble l'Asnée existe depuis 2007 et a été créé par des étudiants du conservatoire Royal de la Haye de nationalités différentes dans le but de promouvoir la musique française festive des 17ème et 18ème siècles. Une « asnée » est un terme ancien du sud de la France

désignant une mesure pour des quantités de vin. Entre 70 et 100 litres, c'est le volume qu'un âne pouvait porter sur le dos. Et c'est largement suffisant pour arroser les fêtes les plus débridées...

### ***Direction Artistique et arrangements musicaux : Olivier Garde***



Musicien se produisant à l'international (Tokyo opera City, Spectrum New York , Opernhaus Magdeburg, Verbruggen Hall de Sydney, Concertgebouw Amsterdam...) en tant que soliste, accompagnateur, ou chef d'ensembles, Olivier Garde bouscule les standards par une interprétation moderne dans le respect de la tradition baroque.

Son admiration précoce pour le répertoire et la pensée de Jean-Philippe Rameau le conduit, à partir de l'âge de treize ans, à se diriger vers une vie dédiée à l'interprétation de ce

répertoire, dans le respect de l'esprit des philosophes et compositeurs des Lumières.

En 2006 Il sort du Conservatoire Royal de la Haye diplômé en clavecin et en interprétation historique de la musique ancienne. Il se perfectionne ensuite en master au Conservatoire d'Amsterdam. En 2007, il est lauréat du concours international Telemann de Magdebourg. Il fonde ensuite l'ensemble à géométrie variable l'Asnée avec plusieurs musiciens Français, Allemands, et Japonais. Il devient directeur artistique de l'association France Baroque en 2016.

Il s'intéresse aux passerelles entre musiques populaires et musique dite savante dans l'interprétation du répertoire français des Lumières, l'écriture et l'arrangement de chansons populaires. L'improvisation a sa place dans chacun de ses concerts afin de souligner le côté spontané et éphémère d'une oeuvre vivante. Il mêle humour et poésie, et puise son inspiration dans les folklores provençaux, irlandais et japonais, ainsi que dans la variété française et le jazz, tout en restant fidèle aux textes des maîtres français du baroque tels que Rameau, Couperin et leurs contemporains.

## Mise en scène : Olivier Broda



Comédien, metteur en scène et directeur artistique du Temps Pluriel, compagnie associée à La Maison, scène conventionnée de Nevers. Au théâtre, il joue entre autres sous la direction de Jean-Luc Revol, Serge Lipszyc, Benoît Lambert, Jean-Claude Feugnet, Vincent Colin, Sandrine Anglade, Eve Weiss, Marie-Julie de Coligny, Laetitia Lambert. Il remporte en 2010, le prix d'interprétation au Festival d'Anjou pour

le rôle de Dorante dans *Le Préjugé Vaincu de Marivaux*.

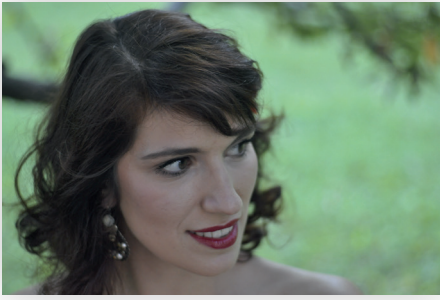
Il met en scène plusieurs auteurs contemporains dont Alan Bennett (*Moulins à Paroles*), Jean-Luc Lagarce (*Les Règles du savoir-vivre dans la société moderne*, *Derniers remords avant l'oubli*, *Juste la fin du monde*), Rémi de Vos (*En avoir... ou pas*), Frédéric Révérend (*L'Affaire Calas, et cætera*), Bernard Noël (*La Langue d'Anna*) et Albert Camus (*Noces*). Il s'attelle aussi au répertoire classique avec *Antigone de Sophocle* (avec la collaboration artistique de Jean et Mayotte Bollack). Depuis plusieurs années, il se plonge dans le théâtre musical et met en scène *Le Petit Tailleur* avec l'octuor Ad Libitum, tiré du conte des Frères Grimm et de la partition de Tibor Harsanyi, *Pomme d'Api* de Jacques Offenbach, *A l'iniziu c'era a nanna* avec l'ensemble Sequenza 9.3, dirigé par Catherine Simonpietri, *Prélude à la fugue* autour de l'œuvre de Sylvain Tesson avec Pierre-Marie Braye-Weppe, *M. Golouja* d'après Branimir Scepanovic avec le trio La litanie des cimes (création novembre 22).

Il aime aussi s'adresser au jeune public. Il met en scène *Sauvages*, création collective au sein de la compagnie du Loup-Ange dirigée par Hestia Tristani avec qui il crée, en novembre 2021, l'opéra-contes *La jeune fille sans mains* d'après les frères Grimm.

## Acteurs et musiciens :



**Curé de Courdimanche et Voltaire :** Franck Vincent (acteur et baryton-Basse)



***Comtesse de Prie*** : Coralie Quellier  
(mezzo-soprane)



***Une nymphe*** : Marjeta Cerar  
(Soprane)



***Villageois*** : Vincent Chomienne  
(Tenor)



***Villageoise*** : Emilie Mory (violon, alto,  
vielle à archets)



***Villageois*** : Josquin Piguet (cornet à bouquin, trompette naturelle, flûte)



***Marquis de Livry*** : Olivier Garde (Claviers)

***Costumes*** : Claire Schwartz

***Lumières*** : Gilles Gaudet

## SOUTIENS

### France Baroque « Musique des Lumières, bon goût et hédonisme »



Association dont le but est de faire rayonner la culture française des Lumières en France et à l'étranger par l'organisation de spectacles, concerts, conférences et master-classes. [www.francebaroque.org](http://www.francebaroque.org)

### Théâtre du Temps Pluriel



Impliqué dans l'idée d'un théâtre qui doit faire sens, le Temps Pluriel aspire à un théâtre qui dit le monde avidement et qui questionne la vie. Un théâtre poétique comme art étrange où le plaisir et la réflexion, où l'émotion et la prise de conscience s'enrichissent mutuellement, qui s'exprime autant à travers le répertoire classique qu'à travers le paysage des écritures contemporaines.

[www.theatredutempspluriel.com](http://www.theatredutempspluriel.com)

### Ville de Ferney-Voltaire :



Ferney-Voltaire accueillera la création de ce spectacle. Les artistes seront reçus en résidence au théâtre du Châtelard du 3 au 16 janvier. Les trois premières représentations auront lieu le 14, 15 et 16 janvier en ce même théâtre.

### Agglomération de communes du Pays de Gex et Département de l'Ain.

Merci au Pays de Gex et au département de l'Ain pour leur soutien financier.

